

**Discours de Laurent de Gouvion Saint Cyr**  
**INAUGURATION DU JARDIN SIMONE ET ANTOINE VEIL**  
**15 MAI 2019**

Lorsque j'ai décidé la réhabilitation de la Médiathèque de l'Orangerie, nous avons décidé, Jacques Lamblin et moi-même, qu'elle soit tournée vers la ville et vers son parc. C'était un symbole fort que ce troisième lieu qu'est aujourd'hui une médiathèque moderne soit une composante essentielle de notre cœur de ville à destination de tous ses habitants.

Lorsque la réhabilitation fût achevée il y a près de 18 mois, et que très nombreux, nos concitoyens, de tous âges et de toutes conditions se furent appropriés ce lieu, il nous est apparu comme une évidence que la Médiathèque et son parc formaient un ensemble urbain unique et structurant pour notre cité.

Nous décidâmes immédiatement d'aménager le parc dans la continuité et l'esprit de la Médiathèque avec une attention toute particulière pour les familles et les enfants, grands usagers de l'Orangerie.

Ainsi, à toute époque de l'année, l'Orangerie et le Jardin Simone et Antoine Veil seront ce lieu de rencontre, de connaissances, d'échanges indispensables pour que se crée une vraie communauté humaine et que se développe l'esprit de tolérance et de respect des autres.

Nous avons, Jacques Lamblin et moi-même, comme beaucoup d'entre vous, j'en suis sûr, pu juger, depuis quelques jours que le parc est ouvert, que nous avons fait le bon choix. Quel bonheur que de voir qu'en fin d'après-midi tous ces jeunes s'approprient ce parc. Merci, mes chers collègues, élus des autres communes de notre collectivité, pour votre accord unanime à ce projet.

Comme le dirait Hervé Bertrand, notre Président du PETR, c'est cela la solidarité intercommunale, à laquelle il est tant attaché.

Aujourd'hui, nous fêtons un projet lunévillois, le 6 septembre, nous inaugurerons la Médiathèque de Baccarat et courant 2020 le CIVIT de Flin.

Mon souci constant est d'apporter aux concitoyens de nos 43 communes une égale qualité de services et un égal accès à nos équipements structurants.

Que soient remerciés chaudement le maître d'œuvre, M. Keifflin et nos belles entreprises Thiriet, Valantin, Hurstel, Lor Espace Vert, DHR, entre autres, qui ont compris ce que Jacques Lamblin et moi-même souhaitons. C'est un travail de haute qualité qu'ils ont réalisé.

Je voudrais également souligner et rendre hommage à la motivation et au professionnalisme des équipes de la Ville et de la CCTLB, qui ont co-construit cette belle réalisation.

Mais elle n'aurait probablement pas pu être réalisée sans le soutien financier majeur et déterminant de la Région Grand Est qui a compris immédiatement ce que ce projet représentait pour la dynamisation et l'attractivité de notre ville. Merci du fond du cœur à Jean Rottner, à vous, chère Valérie, toujours attentive avec Jean-François Guillaume à notre territoire.

Enfin, Jacques, votre choix de dénommer ce lieu Jardin Simone et Antoine Veil est particulièrement pertinent. C'est d'abord le geste de reconnaissance amical et respectueux à l'égard d'Antoine Veil, ce voisin originaire de Blâmont qui, vous comme moi, nous a beaucoup soutenu sur certains dossiers sensibles et importants pour le territoire.

Mais c'est plus encore l'hommage à cette grande dame que fut Simone Veil dont les combats déterminés pour les valeurs humaines fondamentales seront rappelés au quotidien à tous ceux qui fréquenteront ce lieu.

Je me souviens de ce qu'elle me disait il y a quelques années alors que je la raccompagnais à la gare de Nancy après une visite à Lunéville : si l'on croit à la justesse d'une cause, rien ne peut nous arrêter, on trouve toujours en soi les forces intérieures pour la faire triompher.